



# GRUPE DE TRAVAIL MONDIAL sur la Convention des Nations Unies contre la corruption

## Membres du GTM-CNUCC

**Hon. Kamarudin Jaffar**  
président du GTM-CNUCC  
député, Malaisie

**Hon. Amadou Bouare**  
député, Mali

**Naser Al Sane**  
ancien parlementaire du Koweït

**Hon. Fuad Muradov**  
député, Azerbaïdjan

## Conseillère en programmes du GTM-CNUCC

Priya Sood  
Secrétariat mondial de GOPAC  
[priya.sood@gopacnetwork.org](mailto:priya.sood@gopacnetwork.org)

## Qu'est-ce que la CNUCC?

La Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) est le traité anticorruption le plus complet à l'échelle internationale. Ratifiée par plus de 150 pays représentant chaque région du monde, cette convention sans pareille a été mise sur pied en 2005. La CNUCC constitue un instrument politique et fournit le cadre exécutoire voulu pour promouvoir des réformes anticorruption. La Conférence des États parties de la CNUCC est le véhicule idéal pour la mise en œuvre de cette convention.

## GOPAC et la CNUCC

La participation de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) à la CNUCC a commencé à Mérida, au Mexique, lors de la cérémonie de signature en octobre 2003. Pour faire suite à des consultations avec une équipe mondiale d'experts, les membres de GOPAC ont non seulement affirmé le soutien de l'Organisation pour la CNUCC, mais ils ont aussi souligné qu'une forte surveillance parlementaire serait essentielle à une mise en œuvre efficace.

Une résolution prise lors de la Conférence mondiale de GOPAC à Arusha, en Tanzanie, en septembre 2006, soulignait la volonté de former le groupe de travail mondial sur la Convention des Nations Unies contre la corruption (GTM-CNUCC). Ce groupe de travail fait la promotion de la ratification et de la mise en œuvre de la CNUCC en motivant et en engageant les parlementaires dans le cadre d'ateliers, et en appuyant le développement de changements dans la législation et les méthodes de contrôle dans les parlements. Avec l'aide du Secrétariat mondial de GOPAC, les membres du GTM-CNUCC d'une région travaillent avec leur section nationale pour offrir des ateliers sur le renforcement des capacités relatives à la CNUCC adaptés aux parlementaires.

## Atelier national du GTM-CNUCC

L'atelier national du GTM-CNUCC de GOPAC est un événement sur deux jours auquel participent des parlementaires d'un pays ayant ratifié la CNUCC. Ce pays doit également se préparer à mettre en œuvre le mécanisme d'examen de la CNUCC élaboré par la Conférence des États parties.

L'atelier présente une explication détaillée de la CNUCC, particulièrement de l'article 5 : *Politiques et pratiques de prévention de la corruption et de l'article 63 : Mécanismes d'application – Conférence des États parties de la Convention*. L'atelier se penchera également sur le rôle important que les députés jouent pour assurer sa mise en œuvre à l'échelon national. Dans le cadre de l'atelier, les participants auront l'occasion de réviser un avant-projet de loi relatif avec l'article 5 et l'article 63 de la Convention, et de travailler à l'adaptation au contexte de leur pays.

Cet atelier est une occasion unique d'apprendre des pairs et fera en sorte que les députés aient suffisamment de connaissances et de ressources pour lancer une stratégie nationale de lutte contre la corruption et ainsi presser leur gouvernement à adopter la CNUCC.

### Objectifs

- Communiquer les connaissances des parlementaires et les moyens à leur disposition pour lutter contre la corruption en leur présentant la CNUCC, les initiatives actuelles, des experts et des connaissances du domaine.
- Stimuler l'intérêt et l'engagement des participants à travailler ensemble à la mise en œuvre, à l'adaptation, à la surveillance et à l'examen de la CNUCC à l'échelon national.
- Renforcer les capacités des députés relativement aux obligations de leur pays face à la CNUCC.
- Élaborer un plan d'action pour la section nationale de GOPAC en adaptant la CNUCC aux besoins locaux.
- Favoriser une visibilité publique quant à l'importance des parlementaires dans une mise en œuvre et une surveillance efficace de la CNUCC.

### Lignes directrices

- Les ateliers ont lieu au parlement.
- Un membre régional du GMT-CNUCC agit à titre de modérateur lors de l'atelier.
- Le Secrétariat mondial rédige l'ordre du jour et fournit les ressources spécialisées.
- Le Secrétariat mondial couvre les frais de participation des experts techniques du GTM.
- La section nationale couvre tous les frais locaux.